



# Cahier d'acteur n°85

décembre 2011

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet [www.debatpublic-lgv-pocl.org](http://www.debatpublic-lgv-pocl.org). Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

## Cahier d'acteur de Clermont Communauté en faveur du renforcement de la plaque urbaine clermontoise

*Ce cahier d'acteur a été rédigé par :*



**CLERMONT  
COMMUNAUTÉ**

Cahier d'acteur partenarial porté  
par CLERMONT COMMUNAUTÉ  
avec le soutien des collectivités  
de RIOM COMMUNAUTÉ  
et de VICHY VAL D'ALLIER

**CLERMONT COMMUNAUTÉ**

64-66, avenue de l'Union Soviétique  
BP 231  
63007 Clermont-Ferrand Cedex 1  
Tél. : 04 73 98 34 00

*En tant que véritable poumon démographique auvergnat, la plaque urbaine clermontoise, composée des agglomérations de Clermont-Ferrand, Riom et Vichy, souhaite affirmer son soutien au projet POCL, réelle opportunité qui est donnée à ce territoire de se connecter au réseau de la grande vitesse.*

# Connecter la plaque urbaine au réseau TGV, un enjeu pour l'avènement d'un grand système métropolitain d'envergure européenne

## ■ La plaque urbaine clermontoise, moteur de l'Auvergne

### ■ En termes démographique

Selon la dernière projection, la croissance démographique auvergnate se poursuit. À l'horizon 2040, l'Auvergne compterait près de 1,5 millions d'habitants, soit une hausse de 8 % plaçant la région dans une croissance analogue à celle de l'Île de France.

Cependant, l'analyse des soldes migratoire et naturel montre clairement que ce dynamisme dépend principalement de la capacité à attirer de nouvelles populations, notamment les 25-39 ans ; l'inertie propre de la pyramide des âges auvergnate ne permet plus le remplacement des générations.

Or, le dynamisme démographique constitue un moteur essentiel pour maintenir un bon niveau d'emploi nécessaire aux entreprises et un maillage de services et d'équipements indispensable au "bien vivre" de la population.

Par sa capacité à retenir les jeunes auvergnats, mais surtout à attirer fortement au-delà des frontières régionales des nouveaux habitants, la plaque urbaine clermontoise, composée de Clermont-Ferrand, Riom, Vichy, Thiers et Issoire, est le véritable poumon démographique auvergnat.

### ■ En termes d'aménagement du territoire

Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire confère à la plaque urbaine clermontoise une fonction de cohérence territoriale et d'entraînement au service de toute l'Auvergne.

Pour cela, elle doit conforter son rôle structurant d'articulation des bassins de vie de proximité (Montluçon, Moulins, Le Puy en Velay et Aurillac) avec des aires métropolitaines, notamment Lyon :

- d'une part, elle est la locomotive régionale à travers la présence de services et d'équipements structurants d'envergure (administration, culture, enseignement

supérieur, santé, tourisme et grandes infrastructures de communication) ;

- d'autre part, elle participe au développement de la région Lyonnaise en lui offrant un bassin d'expansion économique à l'ouest qui est complémentaire et établi sur des partenariats avérés.

De taille trop limitée pour disposer en interne des ressorts d'une croissance autoentretenu, la plaque urbaine doit permettre à ses acteurs de se connecter à des réseaux d'échange qui contribuent à l'efficacité productive du territoire et qui sont sources de synergies et d'innovations.

## ■ La plaque urbaine clermontoise, partie prenante de la dynamique métropolitaine Lyonnaise

### ■ Des atouts dans les domaines de la recherche et de la création

L'analyse des fonctions métropolitaines montre que la plaque urbaine clermontoise dispose d'une surreprésentation des prestations intellectuelles dans les domaines "conception-recherche" et "culture-loisirs".

Cet atout résulte de la présence d'entreprises leaders dans les secteurs phares de l'économie productive nationale et du dynamisme des acteurs de l'enseignement supérieur, de la santé et des activités culturelles et sportives :

- Michelin, Limagrain, Volvic, MSD Chibret, L'Oréal, Ligier, Valmont, Alcan, Valéo sont les principaux

moteurs de l'économie productive locale, fortement tournés vers l'innovation et vers l'exportation. Pour la plupart impliqués dans les 3 pôles de compétitivité et les nombreux clusters, ces entreprises constituent non seulement des moteurs de développement pour les bassins industriels, mais sont aussi fortement intégrées dans l'économie mondialisée.

- Clermont dispose de deux universités, d'une école de commerce et d'une offre significative d'écoles d'ingénieurs articulées avec les filières d'excellence

locales. Des filières complémentaires sont également dispensées par le Pôle Universitaire de Vichy.

- La présence de 2 grands parcs naturels régionaux, de domaines de ski nordique et alpin et d'une dizaine de villes thermales place l'Auvergne en 10<sup>ème</sup> position en termes de fréquentation touristique nationale. Cette montée en puissance de la destination Auvergne est constante et régulière du fait d'un attrait de plus en plus fort pour le tourisme de grands espaces.
- Carrefour d'affaires disposant d'un panel important d'équipements pour l'organisation de congrès, Clermont et Vichy bénéficient d'une offre complémentaire (Polydôme, Grande Halle, Zénith d'Auvergne,

palais des Congrès-Opéra de Vichy) permettant de conforter l'augmentation de la part de marché (chiffre d'affaires, nombre de manifestations, de nuitées, de jours congrès).

- La plaque urbaine, enfin, rayonne de plusieurs grands équipements culturels et sportifs associés à des programmations et événements à dimension nationale : opéras-théâtres, La Comédie (scène nationale), la Coopérative de Mai, (1<sup>ère</sup> scène rock nationale), hippodrome (pôle d'excellence équin), équipes sportives nationales (ASM, JA Vichy, SCBA), divers championnats de France...

### ■ Complémentaires avec ceux de Rhône-Alpes

La proximité de la plaque urbaine et des agglomérations rhônalpines, caractérisées par une économie productive à caractère industriel, permet d'envisager un espace métropolisé d'envergure européenne. Lyon pourrait compléter ses fonctions internationales et gagner en rayonnement. De son côté, la plaque urbaine bénéficierait d'une synergie liée au rayonnement lyonnais.

La création de cet espace s'appuie sur des complémentarités réelles :

- Les activités de recherche des écoles doctorales clermontoises et lyonnaises se recoupent en particulier en sciences de l'ingénieur et dans le domaine de la santé.
- Les deux capitales régionales partagent des filières innovantes communes. C'est notamment le cas de la santé qui pourrait se renforcer autour du pôle de compétitivité "Lyonbiopôle" et du Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes, en lien avec le pôle de compétitivité "Médicen" en Ile-de-France.

Les deux territoires partagent aussi des opportunités de collaboration économique relativement sous exploitées actuellement entre :

- les 13 pôles de compétitivité, de la région Rhône-Alpes, dont 3 à vocation mondiale, avec les 3 pôles au sein desquels l'Auvergne est impliquée : Céréales Vallée (agroalimentaire), Elastopôle (chimie des matériaux) et Viaméca (microtechnique/mécanique) ;
- Les grappes des deux régions sur les thématiques suivantes : agroalimentaire / nutrition, santé, mécanique / mécatronique / électronique, éco-activités / écotecnologies et informatique. C'est par exemple le cas de Nutravita, Pôle Agroalimentaire Loire et Organics Cluster, ainsi que GRAMMI (Grappe et Réseaux Auvergne Musique Media Image) et Collectif designers+.

## Réaliser le projet de LGV POCL

Avec un tropisme fort pour l'économie de la connaissance, la performance économique d'un territoire dépend de plus en plus de la qualité et de la densité des rapports qui s'établissent entre les acteurs. Les activités et richesses économiques de demain reposent sur des logiques de réseaux et de fertilisation croisées.

Ainsi, l'arrivée de la LGV doit permettre de conforter la plaque urbaine clermontoise en permettant à un certain nombre d'initiatives auvergnates d'entrer en synergie avec les autres métropoles et notamment avec la métropole lyonnaise :

- les grandes entreprises industrielles nécessitent, pour se maintenir sur le territoire, une accessibilité améliorée afin d'intensifier leurs échanges entre activités à forte valeur ajoutée.

■ les activités de recherche et de création clermontoises doivent pouvoir intensifier leurs liens avec des pôles dont l'activité est proche (sites technologiques, pôles de compétitivité, grappes d'entreprises, clusters scientifiques et créatifs).

■ Les activités culturelles, sportives, et touristiques d'envergure méritent d'être confortées par une mise en réseau de l'offre et d'accroître leur bassin de chalandise grâce à une accessibilité améliorée.

Dans une société axée sur la mobilité et sur l'interdépendance des territoires, la plaque urbaine clermontoise doit permettre à ces acteurs d'accéder à la plus large palette d'emplois, de loisirs, d'innovation. En ce sens, sa desserte par le TGV est cruciale et garante d'un maintien dans la dynamique métropolitaine.

## ■ Avec une variante sud

Une accessibilité ferroviaire optimale vers Rhône-Alpes correspond à un enjeu fort en termes de développement économique et d'aménagement du territoire. Les flux au départ des villes d'Auvergne vers Rhône-Alpes sont aussi significatifs que ceux en direction de l'Île-de-France et mettent en évidence l'ampleur des besoins.

Si la connexion à Paris est équivalente pour tous les scénarios, ce n'est pas le cas pour la connexion à Rhône-Alpes. Seules les variantes Sud, avec un passage au droit de Roanne, permettent une liaison performante entre Clermont et Lyon (1h15 soit un gain d'1h) et favorisent ainsi un report modal significatif de la route vers le rail.

## ■ Avec une gare nouvelle interconnectée TGV / TER

La création d'une gare nouvelle entre Moulins et Vichy, à l'intersection de l'actuelle ligne Paris/Clermont et de la future LGV constitue une opportunité unique pour connecter la plaque urbaine clermontoise aux grandes métropoles nationales, voire européennes par l'arrêt des TGV intersecteurs reliant le Nord (Lille/Bruxelles...) ou l'Ouest (Nantes/Rennes/Bordeaux) au Grand Sud-Est (Lyon/Marseille/Milan...). De plus, elle permettrait de combiner des liaisons

directes entre Clermont et Lyon en 1h15 et des liaisons en correspondance avec un temps de parcours total de moins d'1h30, enrichissant ainsi le nombre de connexions entre les 2 capitales régionales. De plus, sa réalisation offre la meilleure liaison pour Montluçon et Moulins vers Rhône-Alpes.

A l'instar de la gare de Valence-TGV, cette gare nouvelle serait articulée avec le réseau ferroviaire classique ainsi qu'avec les autres modes de transports.

## ■ Avec une connexion à la gare d'Orly

La nécessité d'une grande connectivité entre les acteurs pour une meilleure compétitivité des territoires amène à proposer que POCL intègre une nouvelle fonctionnalité d'enjeu national, **un arrêt en gare d'Orly**. Le gain de vitesse réalisé sur POCL par rapport à la ligne actuelle permet d'envisager cet arrêt tout en atteignant Paris intra-muros dans un temps inférieur au temps actuel. Cet arrêt répond aux objectifs de la LGV POCL dans la mesure où il permet :

■ **Un rapprochement des pôles technologiques** du cône sud de l'innovation (Paris Biotech Vallée, Saclay, Evry, Orsay, ORSA etc.) et de Lyon/Clermont. A titre d'exemple, les filières de la santé, de la pharmacie et des biotechnologies pourraient ainsi bénéficier d'une connectivité améliorée (Sanofi dans le cône sud et à Lyon, canceropôle d'Île de France (IGR) / canceropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (CLARA)/Medicen/Lyonbiopôle).

■ **Une mise en réseau des trois aéroports d'Orly, CDG et de Saint-Exupéry** : la création d'un véritable hub air/fer à l'échelle nationale permettrait de relier les 3 plus grandes plateformes aéroportuaires françaises grâce au réseau ferroviaire et offrirait ainsi une accessibilité optimale aux usagers du TGV dans leurs déplacements internationaux.

■ **Une amélioration du système TGV** : le pôle d'Orly représenterait un véritable hub fer/fer qui constituerait un centre névralgique des déplacements entre métropoles de province. L'intégration de cet arrêt nécessiterait une nouvelle analyse socio-économique afin d'intégrer un moteur sud francilien et donc de relativiser le moteur sud-est qui est discriminant pour la rentabilité du projet. Au regard de tous ces enjeux, l'arrêt en gare d'Orly ne peut pas être une option.

## CONCLUSION

Les élus de Clermont Communauté, avec le soutien des élus de Riom Communauté et de Vichy Val d'Allier, militent pour le projet de LGV POCL dans ses variantes Sud, avec la création d'une gare nouvelle entre Moulins et Vichy et avec une connexion à la gare d'Orly.



CLERMONT COMMUNAUTÉ  
64-66, avenue de l'Union Soviétique  
BP 231  
63007 Clermont-Ferrand Cedex 1  
Tél. : 04 73 98 34 00

COMMISSION PARTICULIÈRE DU DÉBAT PUBLIC SUR  
LE PROJET DE LIGNE À GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67  
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org  
www.debatpublic-lgv-pocl.org

